CRM215 - Lutte contre la fraude et la criminalité financière

Présentation

Prérequis

Ce certificat de spécialisation s'adresse :

- Aux titulaires d'un diplôme bac + 4/5 dans une profession du chiffre (expertise comptable, commissaire aux comptes etc).

- Aux personnes justifiant d'un niveau de formation dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du CS bénéficiant des procédures de Validation d'Etudes Supérieures, Validation d'Acquis Expériences, VAP85).

L'admission des auditeurs se fait sur candidature.

Objectifs pédagogiques

Ce certificat s'inscrit dans la catégorie des actions de promotion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances des experts-comptables et commissaires aux comptes.

Les professionnels du chiffre (experts-comptables et commissaires aux comptes) sont effet légalement soumis à la déclaration de soupçon dans le cadre de leur activité professionnelle. Le certificat est ainsi conçu pour répondre en premier lieu à cette obligation légale. Par ailleurs, les clients de ces professionnels du chiffre sont susceptibles de les solliciter pour réaliser des audits du risque criminel et de fraude dans leurs entreprises. Le certificat leur permettra de mieux répondre à cette demande, d'autant que l'ensemble des experts de la criminalité financière s'accordent pour noter la sophistication accrue de ses réseaux, l'expansion et la complexification du phénomène.

Le Certificat vise ainsi à former les professionnels du chiffre afin de leur permettre :

▪ Comprendre les évolutions et perspectives de prédation des entreprises par des individus ou des réseaux criminels.

▪ Intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les entreprises, et les modalités de détection associées.

▪ Appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles.

▪ Intégrer les facteurs humains de la menace criminelle.

▪ Renforcer les outils de maitrise des risques et de contrôle interne.

▪ S'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une entreprise face aux menaces criminelles.

▪ Intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

Compétences

- Comprendre les évolutions et perspectives de prédation des entreprises par des individus ou des réseaux criminels.
- Intégrer les dimensions physiques et numériques des intrusions et actions criminelles, ainsi que les variations du blanchiment d'argent dans les entreprises, et les modalités de détection associées.
- Appréhender les techniques de détection précoce des menaces criminelles.
- Intégrer les facteurs humains de la menace criminelle.
- Renforcer les outils de maitrise des risques et de contrôle interne.
- S'approprier les techniques professionnelles de renforcement de l'étanchéité d'une entreprises face aux menaces criminelles.
- Intégrer les méthodes et pratiques de l'audit criminel.

Mis à jour le 28-11-2025

Code : CRM215

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :
EPN15 - Stratégies / Clotilde CHAMPEYRACHE

Contact national :

EPN15 - Criminologie Psdr3c

2 rue Camille Guérin
22440 Ploufragan
09 72 31 13 12

psdr3c@Lecnam.net

Programme

Contenu

1) Les criminels et la prédation des entreprises

2) Détection des intrusions et actions criminelles dans les entreprises

3) Face aux menaces criminelles, que faire I

4) Face aux menaces criminelles, que faire II,

5) Face au crime, une prophylaxie criminelle.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire

Description des modalités de validation

Mémoire sur projet tutoré.